



BOUCLANS

MAI 2026

INFOS



Chères Bouclanaises, chers Bouclanais,

Ce 15 mars 2026, vous avez exprimé votre choix lors des élections municipales. C'est avec une immense émotion et une profonde reconnaissance que je m'adresse à vous aujourd'hui pour la première fois en tant que Maire de Bouclans.

Je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance en nous apportant leur suffrage lors de ce scrutin et vous étiez plus de 50% des inscrits ! Je remercie également l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés lors de ce rendez-vous démocratique. Je n'oublie pas les concitoyens qui se sont abstenus et qui ont voté blanc et je veux leur dire mon respect. Nous les avons entendus ; à nous de les convaincre par notre action ces six prochaines années.

Je remercie enfin l'ensemble des colistiers pour leur soutien et pour leur confiance et je félicite l'ensemble des élus pour leur entrée au Conseil Municipal pour cette nouvelle mandature. Je veux aussi avoir un mot pour les conjoints des élus en les saluant amicalement.

J'ai une pensée aujourd'hui pour tous les anciens élus qui ont œuvré sans relâche pour améliorer le quotidien des Bouclanais depuis des décennies. Aujourd'hui, si notre commune rayonne autant, c'est grâce à eux et ne l'oublions pas !

Je félicite également Pierre-François Bernard, nouveau Président de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, les Vice-Présidents et en particulier Emmanuelle Richard, 7ème Vice-Présidente pour leur élection.

Aujourd'hui, l'élection est passée ; l'heure est désormais au travail et à l'unité pour servir l'intérêt général. Je serai le Maire de chaque citoyen, à l'écoute de chacun, dans un esprit d'ouverture et de dialogue permanent.

Cette confiance que vous nous témoignez nous honore autant qu'elle nous oblige. La tâche est vaste, mais notre détermination est totale. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous nous engageons à agir avec transparence, rigueur et proximité.

Depuis le 20 mars 2026, date du conseil municipal d'installation, nous sommes au travail pour mettre en œuvre les projets pour lesquels nous avons été élus. J'ai par ailleurs décidé de m'entourer de trois adjoints et de quatre conseillers délégués.

L'assemblée délibérante a adopté, en responsabilité, le budget ce 23 avril 2026.

L'avenir de notre commune se construira avec vous. Nous irons régulièrement à votre rencontre pour échanger, car c'est de cette proximité que naîtront les meilleures solutions pour notre quotidien.

Une nouvelle page s'ouvre. Ecrivons-la ensemble, avec audace et sérénité.

Valentin BUGNET
Maire de Bouclans

Calendrier

Ce mois-ci

08/05/2026 : Commémoration à Nancray

10/05/2026 : Journée rando pique-nique par l'association des deux moulins à Vauchamps

23/05/2026 : Tournoi de pétanque organisé par l'association TREC du plateau

25/05/2026 : Marche et jeux de piste organisés par l'APE

À venir

27/06/2026 : Fête de l'école

14/07/2026 : Fête intercommunale

05/12/2026 : Bouclethon

12/12/2026 : Repas des aînés

Déclaration des revenus 2025 : les dates à retenir pour 2026

La campagne de déclaration des revenus 2025 a débuté le 9 avril 2026 sur le site Direction générale des Finances publiques (DGFiP).

Pour notre département (Doubs – zone 3), la **date limite de déclaration en ligne est fixée au 4 juin 2026 à 23h59** sur le site impots.gouv.fr.

Les déclarations papier sont envoyées uniquement aux personnes ayant déclaré sur papier en 2025. Pour celles qui ne peuvent pas déclarer en ligne, la date limite d'envoi papier est fixée au 19 mai 2026, le cachet de La Poste faisant foi.

Infos pratiques mairie

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans25@orange.fr

Intramuros : Bouclans



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE 2026 - 2032

Valentin Bugnet
Maire
Conseiller communautaire à la
CCPHD*

Les adjoints

Isabelle Poète
1^{ère} adjointe
Vie scolaire, périscolaire, petite
enfance et jeunesse, culture,
médiathèque, services publics et
relations avec secrétariat

Joël Bourrat
2^{ème} adjoint
Urbanisme, mobilités, cérémonies et
commémorations

Emmanuelle Richard
3^{ème} adjointe
Passation de marchés, appels d'offre,
patrimoine et bâtiments communaux,
vie associative, cadre de vie. Vice-
Présidente à la transition écologique
et protection de l'environnement à la
CCPHD

Les conseillers délégués

Isabelle Piquard
CCAS, cimetière

Gino Michel
Sécurité, locaux
techniques communaux,
états des lieux,
fournisseurs

Mathilde Ollivier
Communication

Jean-Marie Isabey
Service technique et
voirie

*Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs

RETOURS SUR LES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 20 mars 2026

Membres présents : BUGNET Valentin ; BOURRAT Joël ; CHAMBON Jacques ; GAZO Nadine ; HIRTZEL Martial ; ISABEY Jean-Marie ; MARTIN Alexis ; MICHEL Gino ; MOUILLET Caroline ; PIQUARD Isabelle ; POETE Isabelle ; POIGNARD Christelle ; POMMEY Orianne ; RICHARD Emmanuelle ; ROYER Thibaut ; THAUVIN Cédric ; VERDOT Estelle ; VIVOT Emmanuel

Procurations : OLLIVIER Mathilde à MOUILLET Caroline

Excusés : OLLIVIER Mathilde

Secrétaire de séance : GAZO Nadine

Installation du nouveau maire et des adjoints

Suite aux élections municipales, Valentin Bugnet a été élu maire avec 19 voix, soit la majorité absolue, et a immédiatement pris ses fonctions.

Le Conseil municipal a ensuite décidé, à l'unanimité, de créer trois postes d'adjoints. Isabelle Poète, Joël Bourrat et Emmanuelle Richard ont été élus adjoints avec 19 voix chacun et installés dans leurs fonctions.

Le maire a également procédé à la lecture de la charte de l'élu local, qui rappelle les droits et devoirs des élus.

Enfin, le Conseil municipal a accordé au maire certaines délégations de compétences, lui permettant de prendre plus rapidement certaines décisions du quotidien, dans le respect de la réglementation.

La Carte Avantages Jeunes toujours accessible aux jeunes de la commune

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les modalités actuelles concernant la Carte Avantages Jeunes. Elle continuera d'être offerte aux jeunes de 10 à 19 ans.

Pour les enfants de moins de 10 ans et les jeunes jusqu'à 29 ans, la carte pourra être achetée au prix coûtant de 9 €, dans la limite des stocks disponibles.

Le maire est chargé de réaliser les démarches nécessaires pour appliquer cette décision.

Le prix du bois d'affouage fixé pour la saison 2025-2026

Le Conseil municipal a fixé le prix du bois d'affouage à 6 € par stère pour la saison 2025-2026.

Séance du 23 avril 2026

Membres présents : BUGNET Valentin ; BOURRAT Joël ; CHAMBON Jacques ; GAZO Nadine ; HIRTZEL Martial ; ISABEY Jean-Marie ; MICHEL Gino ; MOUILLET Caroline ; OLLIVIER Mathilde, PIQUARD Isabelle ; POETE Isabelle ; POIGNARD Christelle ; ROYER Thibaut ; THAUVIN Cédric ; VERDOT Estelle ; VIVOT Emmanuel

Procurations : Emmanuelle RICHARD à Isabelle POETE; Oriane POMMEY à Emmanuel VIVOT

Excusés : Alexis MARTIN; Emmanuelle RICHARD; Oriane POMMEY

Secrétaire de séance : HIRTZEL Martial

Fixation des indemnités des élus municipaux

Le Conseil municipal a fixé les indemnités des élus dans le respect de la réglementation en vigueur. À la demande du maire, Valentin Bugnet, son indemnité a été volontairement fixée à un niveau inférieur au maximum autorisé.

Les indemnités ont été réparties entre le maire, les adjoints et les conseillers délégués en fonction de leurs responsabilités respectives. Certaines indemnités ont été ajustées à la demande des élus concernés ou en raison d'un périmètre de délégation plus restreint.

Les investissements prévus par la commune pour 2026

Le Conseil municipal a validé le programme d'investissements pour l'année 2026, représentant un montant total de 84 299,76 € TTC. Ces dépenses concernent principalement l'entretien des bâtiments communaux, l'achat de matériel et l'amélioration des espaces publics.

Parmi les principaux projets figurent des travaux dans les logements et bâtiments publics (amélioration de la ventilation des logements de la gendarmerie, réfection des fenêtres et peinture de la salle des fêtes de Vauchamps), le remplacement d'équipements (buts du stade, matériel d'entretien et défibrillateurs) ainsi que l'aménagement des espaces publics, notamment la création de places de stationnement devant la mairie et l'installation d'un point de pompage incendie à Vauchamps.

Une légère évolution des taux de fiscalité locale pour 2026

Le Conseil municipal a décidé d'appliquer une évolution de 0,5 % des taux de fiscalité locale pour 2026, afin de tenir compte de l'évolution des finances communales et des règles nationales. Cette mesure devrait représenter environ 2 000 € de recettes supplémentaires pour la commune.

Les taux pour 2026 sont fixés comme suit :

- Taxe sur le foncier bâti : 27,98 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 13,47 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 15,14 %

Le Conseil municipal précise que ces taux seront réexaminés chaque année en fonction du contexte financier.

Les subventions aux associations reconduites pour 2026

Le Conseil municipal a validé l'attribution des subventions communales pour 2026 aux associations locales ayant fait une demande. La majorité des aides sont maintenues au même niveau qu'en 2025, afin de soutenir la continuité des activités associatives.

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2026
Association des parents d'élèves	700,00 €
Football Club du Premier Plateau	700,00 €
Des Artistes à la campagne	500,00 €
Association des deux moulins	350,00 €
Gymnastiques adultes	300,00 €
Amicale des pongistes	300,00 €
Souvenirs Français	250,00 €
Donneurs de sang	200,00 €
Amicale des vétérans de Bouclans	150,00 €
Clique du 1er plateau	100,00 €
La Gaule vauchampoise	100,00 €
Comité d'animation et culturel	100,00 €
Amicale des maires et adjoints	20,00 €
Sous total	3 770,00 €
Les FRANCAS	76 206,00 €
TOTAL	79 976,00 €

Adoption du budget communal 2026

Le Conseil municipal a approuvé le budget primitif communal pour 2026. Celui-ci prévoit 968 721 € de dépenses de fonctionnement pour 2 064 067,55 € de recettes, ainsi que 426 178,44 € en investissement, avec un budget équilibré pour cette section.

Le budget prévoit ainsi un excédent global attendu de 1 095 346,55 €. Le Conseil municipal a également autorisé le maire à ajuster certains crédits entre chapitres en cours d'année, dans les limites fixées par la réglementation, afin de faciliter la gestion du budget.

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT					
			R002	Résultat de fonctionnement reporté	1 161 428,55 €
011	Frais Généraux	282 900,00 €	013	Atténuation de charges	2 000,00 €
012	Frais de personnel	329 000,00 €	70	Produits des services	19 332,00 €
014	Atténuation de produits	58 353,00 €	73	Impôts et taxes	54 073,00 €
65	Autres charges de gestion courante	186 307,00 €	731	Impositions directes	384 000,00 €
66	Charges financières	2 600,00 €	74	Dotations et participations	287 334,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	155 900,00 €
042	Dotations amortissements	4 084,00 €	042	Opérations d'ordre entre section	- €
067	Divers	700,00 €	77	Produits exceptionnels	- €
023	Virement à section d'investissement	104 777,00 €	78	Reprise /dépréciations elts d'actif	- €
TOTAL		968 721,00 €	TOTAL		2 064 067,55 €
INVESTISSEMENT					
D001	Solde d'investissement reporté	282 317,44 €	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	149 636,94 €
10	Dotations fonds divers et réserves	- €	165	Dépôts et cautionnements reçus	- €
16	Remboursement d'emprunts	30 000,00 €	10	Dotations fonds divers (FCTVA/TA/Exc.)	35 000,00 €
13	Subvention d'équipement versées	- €	040	Opérations d'ordre entre section	4 084,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	13	Subventions	132 680,50 €
21	Immobilisations corporelles	113 061,00 €	20	Frais d'études et recherches (régul)	- €
23	Immobilisations corporelles en cours	- €	24	Produits de cession	
040	Opération d'ordre entre section	800,00 €	16	Emprunts	
041	Divers	- €	021	Virement de section de fonctionnement	104 777,00 €
TOTAL		426 178,44 €	TOTAL		426 178,44 €
TOTAL		1 394 899,44	TOTAL		2 490 245,99
Excédent cumulé attendu		1 095 346,55			
TOTAL		2 490 245,99	TOTAL		2 490 245,99
Résultat de fonctionnement 2026 estimé :		38 695,00 €			

Adoption du budget photovoltaïque 2026

Le Conseil municipal a approuvé le budget primitif photovoltaïque pour 2026, lié à l'exploitation des installations solaires communales.

Ce budget prévoit 2 405 € de dépenses et 3 285,74 € de recettes en fonctionnement, ainsi que 1 890 € de dépenses et 12 040,12 € de recettes en investissement, soit un excédent global attendu de 10 150,12 €.

Adoption du budget photovoltaïque 2026 (suite)

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
011	Frais Généraux	1 000,00 €	R002 Résultat de fonctionnement reporté 1 150,74 €
012	Frais de personnel	- €	70 Produits des services 1 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5,00 €	75 Autres produits de gestion courante 5,00 €
66	Charges financières	- €	042 Opérations d'ordre entre section 630,00 €
042	Dotations amortissements	1 260,00 €	
069	Impôts sur les bénéfices	140,00 €	
023	Virement à section d'investissement	- €	
TOTAL		2 405,00 €	TOTAL 3 285,74 €
INVESTISSEMENT			
D001	Solde d'investissement reporté	- €	R001 Résultat d'investissement reporté 10 780,12 €
16	Remboursement d'emprunts	1 260,00 €	040 Opérations d'ordre entre section 1 260,00 €
040	Opération d'ordre entre section	630,00 €	021 Virement de section de fonctionneme - €
TOTAL		1 890,00 €	TOTAL 12 040,12 €
TOTAL		4 295,00	TOTAL 15 325,86
Excédent cumulé attendu		11 030,86	
TOTAL		15 325,86	TOTAL 15 325,86
Résultat de fonctionnement 2026 estimé :		(270,00) €	

Adoption du budget bois 2026

Le Conseil municipal a approuvé le budget primitif bois pour 2026, lié à l'exploitation des forêts communales.

Ce budget prévoit 96 055€ de dépenses et 428 884,60 € de recettes en fonctionnement, ainsi que 47 795,79€ de dépenses et 47 795,79 € de recettes en investissement, soit un excédent global attendu de 332 829,60 €.

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	59 002,00 €	R002 Résultat de fonctionnement reporté 326 884,60 €
012	Frais de personnel	- €	013 Atténuation de charges - €
014	Atténuation de produits	- €	70 Produits des services 102 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5,00 €	73 Impôts et taxes - €
66	Charges financières	- €	74 Dotations et participations - €
67	Titres annulés	1 000,00 €	75 Autres produits de gestion courant - €
68	Dotations amortissements	48,00 €	042 Opérations d'ordre entre section - €
022	Dépenses imprévues	- €	77 Mandats annulés
023	Virement à section d'investissement	36 000,00 €	
TOTAL		96 055,00 €	TOTAL 428 884,60 €
INVESTISSEMENT			
D001	Solde d'investissement reporté	11 795,79 €	R001 Résultat d'investissement reporté
020	Dépenses imprévues	- €	1068 Réserves - €
16	Remboursement d'emprunts	- €	FCTVA/Taxe aménagement - €
13	Subvention d'équipement versées	- €	040 Opérations d'ordre entre section - €
20	Immobilisations incorporelles	- €	13 Subventions
21	Bois et forêt (immo. corp.)	36 000,00 €	16 Emprunts et dettes - €
23	Immobilisations corporelles en cours	- €	10 Dot. Fds réserve - Besoin fin. 11 795,79 €
040	Opération d'ordre entre section	- €	041 Opérations patrimoniales - €
041	Opérations patrimoniales	- €	RAR Restes à réaliser - €
RAR	Restes à réaliser	- €	021 Virement de section de fonctionneme 36 000,00 €
TOTAL		47 795,79 €	TOTAL 47 795,79 €
TOTAL		143 850,79	TOTAL 476 680,39
Excédent cumulé attendu		332 829,60	
TOTAL		476 680,39	TOTAL 476 680,39
Résultat de fonctionnement 2026 estimé :		41 945,00 €	

Une subvention accordée au foyer socio-éducatif du collège de Saône

Le Conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de 336 € au Foyer Socio-Éducatif du collège de Saône.

Cette aide correspond à une participation de 8 € par élève, pour les 42 collégiens de la commune, afin de soutenir les activités proposées aux élèves, comme les clubs, sorties scolaires ou animations éducatives.

Nomination d'un correspondant incendie et secours

Conformément à la réglementation, le Conseil municipal a nommé un correspondant incendie et secours, chargé de participer à la prévention des risques et à l'information des habitants sur les mesures de sécurité.

Sur proposition du maire, Oriane Pommey a été désignée pour assurer cette mission. Elle aura notamment pour rôle de contribuer à la préparation des dispositifs de sécurité communaux et de sensibiliser la population aux risques majeurs.

Organisation des commissions municipales et des comités consultatifs

Le Conseil municipal a défini l'organisation des commissions municipales, chargées d'étudier les dossiers avant leur présentation en conseil municipal. Ces commissions sont composées uniquement d'élus, sauf cas particulier où un expert peut être invité ponctuellement.

Les commissions communales obligatoires sont :

- la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- la commission de contrôle des listes électorales
- la commission d'appel d'offres et de passation des marchés
- le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Des commissions communales facultatives ont également été prévues :

- Finances et investissements
- Urbanisme et mobilités
- Communication
- Eau, nature et forêt
- Vie scolaire, périscolaire, petite enfance et jeunesse

Par ailleurs, des comités consultatifs, distincts des commissions, pourront être mis en place sur les thématiques suivantes :

- Vie associative et culturelle, animations et cadre de vie
- Patrimoine et bâtiments communaux

Contrairement aux commissions municipales, ces comités consultatifs peuvent associer des habitants non élus, afin de recueillir des avis ou des propositions sur certains sujets.

La composition des différentes commissions sera validée lors du Conseil municipal du 28 mai 2026.

LES ACTUALITES DE BOUCLANS

La municipalité fête les 90 ans de Christiane ROZET habitante de Bouclans.



Le 23 mars dernier, quelques membres du Conseil municipal ainsi que le nouveau maire Valentin Bugnet se sont déplacés au domicile de Christiane Rozet pour fêter avec elle ses 90 ans. Ce fut un agréable moment de convivialité et de partage.

A l'occasion de cet événement, un bouquet de fleurs colorées lui fut offert.

Grand merci à Mme Rozet pour son accueil chaleureux !
Nous lui souhaitons plein de belles choses pour la suite !

Une 2^e place à Paris pour le comté de la Coopérative du Plateau de Bouclans

La coopérative a récemment été mise à l'honneur au Salon de l'Agriculture à Paris en décrochant une remarquable 2^e place pour son comté, une distinction qui vient récompenser le travail quotidien des paysans et des fromagers.

Cette médaille met en lumière un savoir-faire collectif et un engagement constant en faveur de la qualité. Pour les équipes, cette reconnaissance est avant tout une fierté partagée, reflet du sérieux et de la passion qui animent l'ensemble des acteurs de la filière.

Aujourd'hui, la coopérative rassemble 21 fermes réparties sur 11 communes, dispose de 4 magasins et fait vivre une cinquantaine d'emplois sur le territoire. Cette distinction constitue un véritable signe de qualité, valorisant le travail mené tout au long de l'année, de la production du lait à l'affinage du fromage.

Si l'obtention d'une médaille n'est pas un objectif en soi, elle reste toujours une récompense appréciable, venant saluer des années d'efforts et de transmission du savoir-faire. L'ambition reste de s'inscrire dans la durée, avec l'espoir de voir d'autres distinctions venir reconnaître ce travail et cette exigence de qualité.



Installation du nouveau Conseil communautaire des Portes du Haut-Doubs



© CC Portes du Haut-Doubs

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD) s'est réuni le 15 avril 2026 à Vercel-Villedieu-le-Camp pour sa séance d'installation, marquant le début d'un nouveau mandat pour le territoire. Cette assemblée est composée de 69 élus représentant les communes membres.

À cette occasion, Pierre-François Bernard (maire des Premiers Sapins) a été élu président de la CCPHD. La nouvelle gouvernance, composée du président et de vice-président, est chargée de piloter les grandes politiques intercommunales. L'équipe entend placer son action sous le signe de la proximité, de l'efficacité et de la coopération entre les communes, afin de poursuivre les projets structurants et répondre aux besoins du territoire.

Parmi les vice-présidents figure Emmanuelle Richard, adjointe de Bouclans, en charge de la transition écologique et de la protection de l'environnement.

Pour retrouver l'ensemble des informations sur la composition du conseil communautaire et ses missions, nous vous invitons à consulter le site internet de la Communauté de Communes (<https://www.portes-haut-doubs.com/>).

INFORMATIONS DIVERSES

Organisé par l'association TREC du plateau

TOURNOI DE PETANQUE

Samedi 23 mai 2026
14h - Stade de BOUCLANS



10 €/équipe

Inscription sur place à partir de 12h30

Buvette - Petite restauration

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE BOUCLANS PRÉSENTE

MARCHE & JEU DE PISTE

LUNDI 25 MAI 2026
(PENTECÔTE)

BOUCLANS

DÉPART DU STADE
ENTRE 9H ET 11H

DEGUISEMENTS BIENVENUS !

13 km

6,5 km

THEME DISNEY

RAVITOS,
SNACK
& BUVETTE

TARIFS : 6€

MOINS DE 12 ANS : 4€
MOINS DE 5 ANS : GRATUIT

06.70.71.43.55
Mail : apebouclans@yahoo.fr

Médiathèque Municipale Les rendez-vous à ne pas manquer

Bibliobus numérique ICAR – mercredi 27 mai de 10h à 16h



ICAR, le bus numérique de la Médiathèque Départementale, sera présent à Bouclans le mercredi 27 mai.

À cette occasion, la médiathèque vous invite à découvrir la découpeuse vinyle et la création de Fanzine ! Rendez-vous sur le parking de la médiathèque (côté jardin).

Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) - mardi 19 mai à 10h

Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque ! Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés par leur parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s.

Séance animée en partenariat avec le Relais Petite Enfance de la CC des Portes du Haut-Doubs - Entrée libre et gratuite



Information horaires d'ouverture :

Nous vous informons que la médiathèque municipale sera fermée le mardi 26 mai toute la journée, en raison du gros échange de documents avec la Médiathèque Départementale du Doubs. Nous vous remercions de votre compréhension.